

L'impact de la politique fiscale sur les petites et moyennes entreprises au Togo

Par

Ayira Korem
(Université de Lomé)



Thomas Becker / Creative Commons

RÉSUMÉ

Cette étude a pour objectif principal d'évaluer l'effet de la fiscalité sur la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) togolaises. Il s'agit de voir si les taxes fiscales encouragent la croissance de PME (effet de complémentarité) ou au contraire découragent l'émergence des PME (effet d'éviction). Les données exploitées sont des données primaires et proviennent essentiellement d'une enquête effectuée en 2012 auprès de 301 PME togolaises du secteur formel. De ces résultats, nous pouvons tirer deux enseignements majeurs : d'abord, la fiscalité décourage la croissance, il y a donc un effet d'éviction entre la fiscalité et la croissance des PME togolaises. Ensuite, ces résultats

nous apprennent que la fiscalité décourage la croissance des jeunes PME leur première année d'installation, mais que lorsqu'elles atteignent une taille acceptable, la fiscalité ne constitue plus un élément de découragement. En termes de politiques économiques, nous proposons que le système de fiscalisation des PME togolaises soit revu à la baisse, notamment pendant les premières années d'installation afin d'encourager l'émergence de cette catégorie d'entreprises qui offre une partie non négligeable des emplois salariés dans le pays. Il serait donc souhaitable qu'on réduise la taxe professionnelle et l'impôt sur les sociétés qui entravent l'émergence des PME togolaises. Par ailleurs, il serait souhaitable d'exonérer les PME locales de certaines taxes pour une période déterminée lors de leur installation, comme c'est le cas pour les entreprises de la zone franche.

SIEGE SOCIAL

TrustAfrica
Lot 87, Sacré Coeur 3
Pyrotechnie x VDN
BP 45435
Dakar-Fann, Senegal

T +221 33 869 46 86
F +221 33 824 15 67
E info@trustafrica.org
W www.trustafrica.org

Le Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (CIEA) est une initiative conjointe de TrustAfrica et du CRDI.

INTRODUCTION

La fiscalité fait partie intégrante des politiques de développement, aussi bien des pays développés que des pays en développement, et elle est imbriquée à de nombreux autres domaines, qui vont de la bonne gouvernance et de la formalisation des activités économiques à la stimulation de la croissance, par le canal de la promotion des PME et des activités d'exportation. La fiscalité assure un flux prévisible et stable de recettes pour financer les objectifs du développement. De fait, le Consensus de Monterrey de 2002 a reconnu le rôle essentiel de la fiscalité dans la mobilisation des ressources nationales, ce qui a été confirmé lors de la conférence des Nations unies de 2008, qui s'est tenue à Doha, sur le financement du développement. Ainsi, la mise en place d'un environnement global incitatif et cohérent nécessite un engagement politique au niveau national à travers la formulation d'une stratégie de développement à long terme des PME. Pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté, il est indispensable d'accélérer la croissance en créant plus de valeur ajoutée au niveau local, notamment en formulant une stratégie de développement à long terme des PME. Selon la charte togolaise des PME, est considérée comme PME, toute entité productrice de biens ou services marchands répondant à un certain nombre de critères économiques. Les PME se répartissent en micro, petites et moyennes entreprises. Relativement à leur secteur d'activités, les PME togolaises sont classées dans les cinq catégories suivantes : l'industrie manufacturière, agricole ou forestière ; le commerce de gros ; le commerce de détail ; les services et les mines.

Cette étude vise à enrichir la littérature sur la fiscalisation des PME au Togo. Pour ce faire, nous cherchons à répondre à deux questions principales: la fiscalité encourage (effet de complémentarité) ou au contraire décourage-t-elle la croissance des PME (effet d'éviction) ? La politique fiscale mise en place encourage-t-elle l'émergence des jeunes PME ? Pour répondre à ces deux questions, nous présentons le contexte et l'importance du problème dans une première partie, ce qui nous permet de faire ressortir les principaux résultats et politiques économiques, dans une seconde partie.

MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont des données primaires et proviennent essentiellement d'une enquête qui s'est effectuée auprès de 301 PME togolaises du secteur formel, d'autant que l'informel échappe souvent à la fiscalité. L'enquête a été effectuée à Lomé puisque plus de 80 % des PME y sont implantées. Pour ce faire, un questionnaire a été formulé avec l'aide d'un statisticien pour prendre en compte tous les éléments relatifs à la fiscalité des PME togolaises. Nous avons utilisé la base de données de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et celle du ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privée pour une documentation sur l'identité et la répartition des PME togolaises.

Pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté, il est indispensable d'accélérer la croissance en créant plus de valeur ajoutée au niveau local, notamment en formulant une stratégie de développement à long terme des PME.

RÉSULTATS ET CONCLUSION

Selon les statistiques descriptives, nous constatons que plus de 72 % des individus enquêtés financent la création de leur entreprise sur fonds propres contre un peu plus de 23 % qui font un emprunt auprès d'une institution financière. Ces statistiques révèlent donc un problème réel d'accès au financement des PME togolaises. Concernant les différentes taxes fiscales payées par les PME togolaises, plus de 88 % des entreprises paient l'impôt sur les sociétés ; près de 73 % paient la TVA ; plus de 19 % paient les taxes professionnelles et seulement 13 % paient d'autres taxes. Dans la population enquêtée, on constate également que la majorité des chefs d'entreprises (plus de 91 %). Les statistiques nous révèlent également que la plupart des créateurs de petites et moyennes entreprises togolaises sont des particuliers (54,2 %), suivis des fonctionnaires du privé (36,1 %).

Dans cette étude, nous nous demandons comment les créateurs perçoivent la charge fiscale. Il ressort des statistiques que sur les 297 individus ayant répondu à cette question, plus de 77 % la trouvent très élevée, 16,5 % la jugent moyenne et seulement 0,7 % la trouvent faible. Nous pouvons aussi noter à partir de ces statistiques que plus de 60 % des chefs d'entreprises ont fait des études supérieures, 35 % se sont arrêtés au niveau secondaire et seulement 5 % ont un niveau inférieur ou égal au primaire.

Pour mieux apprécier la croissance des PME, nous avons divisé l'échantillon en deux parties : une à forte croissance (taux de croissance > 50 %) et l'autre à faible croissance (<=50 %). Les statistiques révèlent que plus de 59 % des PME sont à forte croissance et près de 41 % à faible croissance. On constate que les taux d'imposition varient de 30 à 40 %, la majorité des PME paient un taux de 37 % et un peu plus d'un quart 40 %.

Selon les résultats, nous pouvons conclure que les différentes variables fiscales ont des effets différents sur le taux de croissance des PME togolaises. En effet, l'impôt sur les sociétés et les taxes professionnelles sont nuisibles à la croissance des PME togolaises, alors que l'impôt sur les salaires et la taxe sur la valeur ajoutée militent en faveur de leur croissance.

Globalement, si on retient les impôts sur les sociétés comme la seule variable fiscale, puisque c'est elle qui est le plus payée par les PME togolaises (plus de 88 %), nous pouvons conclure que la politique fiscale togolaise décourage la croissance des PME (effet d'éviction entre la fiscalité et la croissance).

Ce résultat soutient ceux des statistiques descriptives qui révèle que plus de 77 % des chefs d'entreprise trouvent leurs charges fiscales trop élevées. Ces résultats confirment certains de ceux déjà mis en évidence dans la littérature, notamment celle de l'OCDE (2003). On constate que le financement des PME sur ressources propres contribue à réduire leur croissance de manière plus importante que le financement bancaire. Ce résultat témoigne de la difficulté d'accès au financement des PME togolaises par le système bancaire puisque près de 73 % des chefs d'entreprises financent leurs activités sur fonds propres contre seulement 23 % qui ont accès au crédit bancaire. L'effet des variables de contrôle n'est pas généralement significatif, sauf pour le secteur des services qui affecte négativement et significativement la croissance des PME. Ce résultat démontre que les PME du secteur des services sont plus exposées à une baisse de leurs effectifs que celles des autres secteurs. Enfin, nous pouvons dire que l'hypothèse selon laquelle la fiscalité influence négativement des PME est vérifiée dans le cas de l'économie togolaise.

L'un des objectifs de cette étude était de vérifier si la fiscalité encourageait l'émergence des jeunes PME togolaises. Les résultats indiquent qu'elle les décourage plutôt. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la fiscalité est perçue comme un frein à la croissance des PME surtout, au cours des premières années de leur création où les PME, période où elles doivent payer des taxes forfaitaires quel que soit leur résultat économique. Cela explique pourquoi beaucoup d'entreprises fonctionnent encore de façon informelle. Ces résultats nous ont permis de formuler quelques recommandations.

IMPLICATIONS OU RECOMMANDATIONS

De ces résultats, nous pouvons tirer deux enseignements majeurs : d'abord, on peut conclure que la fiscalité décourage la croissance des PME togolaises. Il existe donc un effet d'éviction entre la politique fiscale et la croissance des PME togolaises. Ensuite, ces résultats nous apprennent que la fiscalité décourage plutôt la croissance

des jeunes PME dans leurs premières années d'installation, ce qui n'est plus le cas lorsqu'elles atteignent une taille acceptable. Les entreprises sont soumises au paiement d'une taxe forfaitaire même en cas de difficulté, ce qui les décourage et donc en réduit le nombre.

En termes de politiques économiques, nous proposons que :

- Le système de la fiscalisation des PME togolaises soit revu à la baisse surtout pendant les premières années d'installation afin d'encourager l'émergence de cette catégorie d'entreprises qui offre une partie non négligeable des emplois salariés dans le pays ;
- Il serait aussi souhaitable de réduire la taxe professionnelle et l'impôt sur les sociétés qui entravent l'émergence des PME au Togo. Cette

mesure permettrait d'encourager la croissance, en particulier des jeunes PME du secteur informel, et pourrait inciter certaines d'entre elles à s'immatriculer.

Il serait également souhaitable d'exonérer les PME locales de certaines taxes pour une période déterminée lors de leur installation, comme c'est le cas pour les entreprises de la zone franche.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Africappractice, 2005, *Access to finance: profiles of African SMEs*, Jetro London.

Banque mondiale, 2010, *Rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde : Doing Business*.

Commission Économie et Développement, 2008, *Propositions pour favoriser le développement des petites et moyennes entreprises africaines*, Haut Conseil de la Coopération Internationale.

FMI, 2007, *La fiscalité des Petites et moyennes entreprises*, Conférence du Dialogue fiscal international, Buenos Aires (Argentine).

OCDE, 2010, *Stratégie de développement du climat des affaires au Maroc*, Programme MENA-OCDE pour l'investissement.